

03 mai 2013 -18:57

Appartient à [Conseil des ministres du 3 mai 2013](#)

Coopération au développement : subsides aux organisations figurant sur la liste des compétences usurpées

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Jean-Pascal Labille, le Conseil des ministres a approuvé le financement à hauteur de 43 millions d'euros pour des organisations actives dans la coopération au développement qui figurent sur la liste des compétences mixtes, dites "usurpées".

Les organisations pour lesquelles ces financements sont demandés font partie intégrante des instruments sur lesquels la coopération belge s'appuie pour remplir sa mission de service public, à savoir réduire la pauvreté à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Il s'agit des engagements suivants :

- Programmes des universités néerlandophones (VLIR) :
 - programme d'octroi de bourses 2013
 - programme annuel 2013 coopération institutionnelle universitaire
 - programme annuel 2013 concernant les initiatives propres des universités flamandes
 - programme annuel 2013 "actions nord"
 - programme frais de formation 2013
- Programmes des universités francophones (CIUF-CUD) :
 - programme d'octroi de bourses 2013
 - programme frais de formation 2013
 - programme interuniversitaire ciblé 2013
 - programme annuel 2013 "actions nord"
- Octroi de subsides à des foyers et clubs qui fournissent de l'aide sociale et culturelle aux étudiants et stagiaires
- Programmes communaux et provinciaux :
 - province de Hainaut

- programmes UVCW et UVCB
- programme VWSG

Ces 43 millions d'euros correspondent à ce que le gouvernement fédéral est prêt à engager et liquider en 2013 compte tenu des discussions sur les compétences dites "usurpées" dans le cadre de la conférence interministérielle Budget et Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000Bruxelles
Belgique
02 501 83 11